



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Mod 2.1

Ré

Mc
k



12054445

Déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
de NEUFCHATEAU
le 29 FEV. 2012
jour de sa réception
~~Le Greffier~~
Greffe

N° d'entreprise : 0457.987.181

Dénomination

(en entier) : **PISCICULTURE DES FAUSSIES**

Forme juridique : société anonyme

Siège : Chemin de la Rosière, 4 à 6840 Neufchateau (Petitvoir)

Objet de l'acte : **Renouvellement des mandats**

Après délibération l'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'administrateurs de Madame Rolande ROSIERE et Monsieur Marc THINES.

Conformément à l'article 518 du code des sociétés, lorsque la société n'a pas plus de deux actionnaires, la composition du conseil d'administration peut être limitée à deux membres jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation par toute voie de droit de l'existence de plus de deux actionnaires.

Les mandats sont renouvelés avec effet rétroactif au 25 avril 2011 et viendront à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2017.

A l'instant réuni, le conseil d'administration décide de réélire Monsieur Marc THINES en qualité d'administrateur-délégué avec effet rétroactif au 25 avril 2011.

Déposé en même temps PV AGE du 6 janvier 2012.

Marc THINES
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/03/2012 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature